

Trait d'Union

18^e Fête du livre à Saint-Pierre-de-Clages



Sommaire



Saint-Pierre-de-Clages, cinq kilos de lecture.

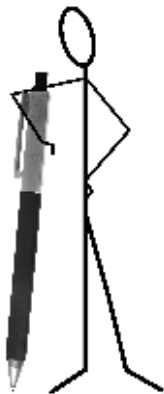
Ecrivez-nous!	1
Tarifs de correction	2
Etienne Dolet, l'imprimeur martyr à qui les correcteurs sont redevables...	4
Sortie annuelle de l'AST	7
17 ^e Fête du livre à Saint-Pierre-de-Clages	10
Le père de Nestor Burma aurait eu 100 ans... ..	15
Les nègres littéraires	18
Cours par correspondance pour correcteurs/trices 2010-2012	21
Un correcteur «de haute valeur» ..	22
Vers un observatoire linguistique en Suisse romande	24
Franglais, quand tu nous tiens!	26
Qu'est-ce à dire?	28
TTTTTT Alex	30
Mots croisés	31
Solution des mots croisés	32

Ecrivez-nous !

O n est toujours à la recherche de l'introuvable belle plume qui écrira le prochain éditorial du *Trait d'Union*. C'est étonnant, car l'Archi devrait regorger de ces beaux esprits qui aiment coucher sur le papier leurs idées, leurs revendications, leurs coups de gueule. Un message d'alerte de Michel Christinat nous a avertis que nous étions sur le point de manquer cruellement de matière pour les prochains numéros, alors même que vous avez décidé en assemblée que, non, la version imprimée du *TU* ne devait pas disparaître pour cause de parution sur le site internet. Or sans articles, point de *TU*. Au risque de me répéter, je vous rappelle, amis arciens, que ces colonnes vous sont ouvertes, qu'elles deviendront votre tribune si vous le souhaitez. Alors allez-y, lâchez-vous, ça fera plaisir à notre tout nouveau rédacteur en chef, Alexandre Jacquier, qui a rejoint le comité à Châtel et qui, ma foi, s'est fort bien débrouillé pour le numéro 180. Le *TU* mérite d'être rafraîchi : l'appel lancé par Alexandre attend encore vos réactions. Nous sommes aussi à la recherche d'un as du blog pour tenter de créer un forum.

La Fête du livre de Saint-Pierre-de-Clages est derrière nous. Michel Pitton et

Marcel Odiet y ont tenu le stand de l'association, comme chaque année, aidés cette fois-ci par Alexandre Jacquier le samedi. Le soleil était de la partie, comme toujours, gageons donc que la fête fut belle. Mais pas de dictée cette fois-ci. La finale du Championnat suisse d'orthographe, qui a lieu traditionnellement à l'occasion de la fête du Village du livre, se tiendra cette année un peu plus tard, à Sion, dans la salle du Grand Conseil valaisan. Il s'agit en effet de fêter dignement les 20 ans de la manifestation, qui se doit d'avoir lieu dans un cadre prestigieux. C'est prévu pour le 17 octobre. Bon anniversaire !



Nous souhaitons bien sûr participer à l'événement et mettre en avant la profession de correcteur à cette occasion, si tant est qu'on veuille de nous. Les volontaires sont donc les bienvenus le 17 octobre pour corriger les épreuves de la dictée et sont priés de s'annoncer. Ceux qui ont communiqué leur adresse électronique à Châtel ont déjà cette information. Vous trouverez les adresses des membres du comité en troisième de couverture.

Olivier Bloesch, président

P.-S. : l'AG 2010 est en bonne voie, mais elle est prévue le 8 mai et non le 9 comme je l'ai malencontreusement écrit dans mon dernier billet.

Tarifs de correction

Prix de la correction

Suite au changement de comité, le projet de tarif distribué lors de l'assemblée générale 2009 a été mis en ligne prématurément. Peut-être ce texte ne différencie-t-il pas assez les tâches? Il serait aussi envisageable – en supprimant la rubrique « service par télécopie » – de se limiter à revaloriser de 5 francs chaque rubrique de l'ancien tarif (2000). Pour rappel, nous publions également ce dernier. Vous pouvez adresser vos suggestions et commentaires à Marie Chevalley - Jonction 11 - 1205 Genève - mar.chevalley@gmail.com - jusqu'au 20 novembre.

Projet de tarif

Pour un travail de difficulté moyenne, le tarif horaire minimum des indépendants se monte à 60 francs. Pour du texte de magazine grand public issu d'un secrétariat de rédaction, le rythme de lecture est généralement de 15 000 signes par heure*, ce qui correspond à 4 francs les mille signes.

Quant aux travaux plus complexes, il est nécessaire de déterminer le nombre de signes à l'heure. Sur la base du fichier électronique ou des sorties imprimante du texte à corriger, un devis sera soumis au client.

Le tarif aux mille signes peut faire l'objet d'une «échelle de complexité», par exemple

- 100% : tarif de base, pas trop de corrections, uniformisation usuelle;
- 90% : réimpression, texte particulièrement bien écrit;
- 110% : nombreuses uniformisations ou vérifications;
- 120% : termes scientifiques ou jargon technique, beaucoup de notes.

Les travaux suivants sont comptés séparément, en conscience et au tarif horaire ou sur la base du tarif dégressif convenu :

- introduction des corrections dans un fichier électronique;
- deuxième lecture (à la demande du client);
- révision finale en pages (à la demande du client).

Tarif dégressif

Pour des travaux revenant régulièrement ou de gros volumes, un rabais allant de 5% (deux commandes par année) à 20% (très gros volume ou commandes régulières) est applicable.

Suppléments

Si le délai imposé est tel qu'il oblige le correcteur à travailler de nuit ou le week-end, le supplément est compris entre 50 % et 100 %.

* Ce chiffre est extrait de la Convention collective nationale de l'édition (France) du 14 janvier 2000, Annexe IV, article 3, page 76 :

A) Le correcteur à domicile, tel qu'il est défini à l'article 1^{er}, est rémunéré sur la base de 12 000 signes à l'heure pour la lecture avec copie, et de 15 000 signes à l'heure pour la lecture sans copie pour les travaux courants, et au nombre d'heures déclarées en conscience pour les travaux spécialisés. [...]

Tarif 2000

Description des tâches	Min.	Max.
Etablissement du bon à composer	55.–	80.–
Correction (langue, grammaire, syntaxe) avant mise en pages		
Préparation de copie – Prélecture et annotations	55.–	80.–
Epreuves en placards (sorties d'imprimante)		
Texte traité avec un logiciel OCR (reconnaissance optique)		
Préparation de copie – livre, catalogue, manuel technique	45.–	65.–
Mise en ordre des titres, intertitres, légendes d'illustrations, notes, respect des règles typographiques, ajouts et suppressions (tables)		
Corrections en premières – première lecture	55.–	80.–
Avec ou sans manuscrit – Textes en placards ou en pages		
Langue (grammaire) et technique (typographie)		
Corrections en secondes – lecture en pages	35.–	50.–
Si le bon à composer a été établi par nos soins ou si cette lecture suit une première lecture faite par nos soins		
Service de télécopie (téléfax)	30.–	35.–
Travaux urgents – Prix par page		
Suppléments de facturation		
Livraison rapide – délai maximal: quatre heures	+ 25 %	
Travail urgent, avec lecture le samedi et le dimanche	+ 50 %	
Conseils d'écriture		
Petits conseils d'écriture (moins de dix minutes) au client	gratuit	
Service «Conseil d'écriture» – style, vocabulaire	facture mensuelle	

Etienne Dolet, l'imprimeur martyr à qui les correcteurs sont redevables...

Il m'eût coûté que le présent bulletin, émanant d'une association affiliée à un syndicat ouvrier, laisse passer sans coup férir un événement important. Soit le cinquantième anniversaire de la naissance d'Etienne Dolet. Humaniste, éditeur, imprimeur et libraire, correcteur à l'occasion, chef de file, à Toulouse, d'un syndicalisme étudiant, il fut, selon un biographe, « un authentique martyr de la liberté, dans un siècle où l'intolérance régnait en maître... ». Brûlé avec ses livres, place Maubert, à Paris, en 1546, il paya de sa vie, le jour même de ses trente-sept ans, le fait d'avoir publié des auteurs maudits – tel François Rabelais.

C'était l'époque où « l'art noir », c'est-à-dire l'imprimerie, se développait, propageant les idées nouvelles... Au grand dam d'ailleurs des pouvoirs en place et de l'Eglise (un chanoine anglais ne s'exclama-t-il pas: « L'imprimerie apporte la désobéissance, l'hérésie et les dissensions religieuses... »).

Pour célébrer cet événement, un ouvrage intitulé *L'affaire Dolet* a opportunément été publié, sous la responsabilité de Jean-François Lecompte. Il est divisé en sept parties.

Un bibliophile anonyme s'exprime!

En premier lieu, l'auteur émet des considérations sur la trajectoire d'Etienne Dolet, homme de lettres – au cours de ses études, il apprit le latin, le grec, la rhétorique, le droit et la jurisprudence... – maître imprimeur, « martyr orléanais de la liberté, victime de la haine et de la peur du changement ». Les deuxième, troisième et

quatrième parties reproduisent des textes écrits, en 1779, par « un bibliophile anonyme ». La première (et plus importante contribution) concerne la vie d'Etienne Dolet, « imprimeur à Lyon dans le XVI^e siècle ». Les deux « notices » suivantes se composent d'une liste des ouvrages imprimés ou rédigés par Dolet et d'une liste des libraires et imprimeurs auteurs qui exerçaient à l'époque. Cette énumération est opportunément enrichie de quatre-vingts marques d'imprimeurs et de libraires. Les trois derniers chapitres sont constitués par *Le Second Enfer*, *Le Cantique* et *Un dialogue attribué à Platon*, œuvres d'Etienne Dolet, écrites essentiellement pour se défendre des accusations portées contre lui. Une conclusion de Lecompte (« en forme de clin d'œil ») et une bibliographie parachèvent cette édition fort intéressante.

Destiné prioritairement à ceux qu'interpelle l'histoire de l'imprimerie et des arts graphiques, ce livre est d'assez bonne facture typographique. Il est enrobé d'une



Portrait d'Etienne Dolet.

couverture attractive et pourvu d'une iconographie précieuse et variée (cent cinquante illustrations). Il est dès lors regrettable de relever quelques divisions de mot erronées (épît/res, nomb/reux, prêt/res, minist/res, d'aut/res, mont/rer...), dues, selon toute vraisemblance, à un programme de césures non adapté à la langue française. Le filtre de la correction du « bon à tirer » n'existe-t-il plus ? Il est piquant de relever que, en 1535, Etienne Dolet avait sollicité le privilège pour l'impression de ses *Commentaires*... Après l'avoir obtenu (de la part du roi et pour une période de dix ans), il s'en alla à Lyon

afin de procéder à la correction de cet ouvrage, réalisé par Sébastien Gryphe. L'*index errorum* du premier volume, publié en 1536, « n'indiquait que huit fautes »... Cela constituait, selon les normes de l'époque, une excellente réalisation.

Une vie tumultueuse...

Par-delà les louanges que l'on a adressées et que l'on adresse à ce grand personnage, on ne peut cacher le côté obscur d'une existence mouvementée. D'Orléans à Paris, de Padoue à Venise et de Toulouse à Lyon, une « vie tumultueuse », pimentée par une « sale affaire » (en 1537, il a tué un homme qui avait tenté de l'assassiner...). Ainsi, dans *l'Histoire de l'écriture typographique* (2005), Yves Perrousseau a publié une synthèse (onze pages illustrées) relativement critique relative à celui qui « était loin d'être un saint homme »... Pour ce faire, il a fondé ses considérations sur trois ouvrages : *Etienne Dolet, martyr de la Renaissance*, par Richard Copley-Christie (1886) ; *Etienne Dolet*, par Marc Chassaigne (1930) ; *La naissance du livre moderne*, par Henri-Jean Martin (2000). Mais cet auteur n'en relève pas moins combien Dolet – personnalité aux facettes contrastées, voire contradictoires – fut brillant, notamment pour ce qui relève de ses travaux sur la langue française : « Les volumes qu'il a réalisés concernant la ponctuation et l'accentuation ont marqué à jamais

LA P V N - CTVATION DE LA LANGVE FRANCOYSE.



I toutes langues genes-
ralement ont leurs dif-
ferences en parler, &
escripture, toutesfoys
non obstant cela elles
n'ont qu'une punctua-
tion seulement: & ne
trouueras, qu'en ycelle
les Grecs, Latins, Frā-
coys, Italiens, ou Hes-

Toutes lan-
gues n'ont qu'u-
ne punctua-
tion.

spaignolz soient differents. Doncques ie t'instruis-
ray briefuement en cecy. Et pour t'y bien endoctrin-
ner il est besoing de deux choses. L'une est, que tu
congnoisses les noms, & figures des poincts. L'aul-
tre, que tu entendes les lieux, ou il les faut mettre.

Tirée de L'Orateur français, d'Etienne Dolet (1540), « La ponctuation de la langue française » (fragment en taille réduite).

la structuration de la composition typo-
graphique du français.»

On notera encore que, sous l'Occu-
pation (1942), les troupes allemandes ont
déboulonné, puis fondu la statue
d'Etienne Dolet, « comme on faisait autre-
fois des caractères typographiques »...
Elle avait été érigée en 1889, place
Maubert, en présence « d'une foule impor-
tante », composée « de syndicalistes, de
francs-maçons, de libres-penseurs, d'éru-
dits humanistes »... aux cris de *Vive la
République!*

Roger Chatelain

L'affaire Dolet, un ouvrage illustré de 224 pages,
paru en 2009 aux Editions Edite, 79, rue Amelot,
F-75011 Paris.

www.editions-edite.com
ISBN 978-2-846-08264-8 (19 euros)

Voir également, dans *Graphê* (N° 43, juillet
2009), l'article intitulé « De la griffe à la hache »,
signé par Frédéric Tachot, mettant en évidence,
d'une manière inédite, « la part professionnelle »
qui a façonné la pensée d'Etienne Dolet. Ce
bulletin est édité par l'Association pour la pro-
motion de l'art typographique, à Paris. Pour
renseignements: Roger Bodin, 20, avenue Cour-
bet, F-95400 Arnouville-lès-Gonesse (France).
Abonnement individuel: 25 euros par année.

Sortie annuelle de l'AST

A toute vapeur... en Franche-Comté

Le Coni'Fer, un véritable prodige... Cette année, le comité de l'AST avait choisi un nouveau programme pour sa désormais traditionnelle sortie annuelle d'une journée, ouverte également aux membres de l'Arci.

Après le canal de Savières en 2006, la remontée de l'Aar de Soleure à Bienne en 2007 et le lac de Vouglans en 2008, le comité avait choisi un parcours sur la ligne de train reconstruite par une équipe de passionnés qui devrait à terme relier Vallorbe à Pontarlier, par le tracé de l'ancienne ligne franco-suisse désaffectée et défermée depuis plus de cinquante ans.

Par une journée magnifiquement ensoleillée de fin d'été (ça nous changeait de

l'année dernière), le rendez-vous était donné à trente-huit membres, y compris les accompagnants et quatre enfants, au parc du Vélodrome à 7 h 15.

Tout le monde était à l'heure au rendez-vous et le départ a pu être donné à 7 h 30 avec un car de l'entreprise Rémy et un chauffeur très sympathique et dévoué.

Après avoir pris en charge un participant genevois à la gare de Nyon, nous prenons la route par le col de la Givrine en passant par Saint-Cergue.

Le premier arrêt café-croissants a lieu au Relais franco-suisse à la Cure, restaurant à cheval sur la frontière.

Ensuite, en passant par Morbier, berceau du fromage du même nom et de



Une charmante guide nous présente le l'écomusée Maison Michaud.

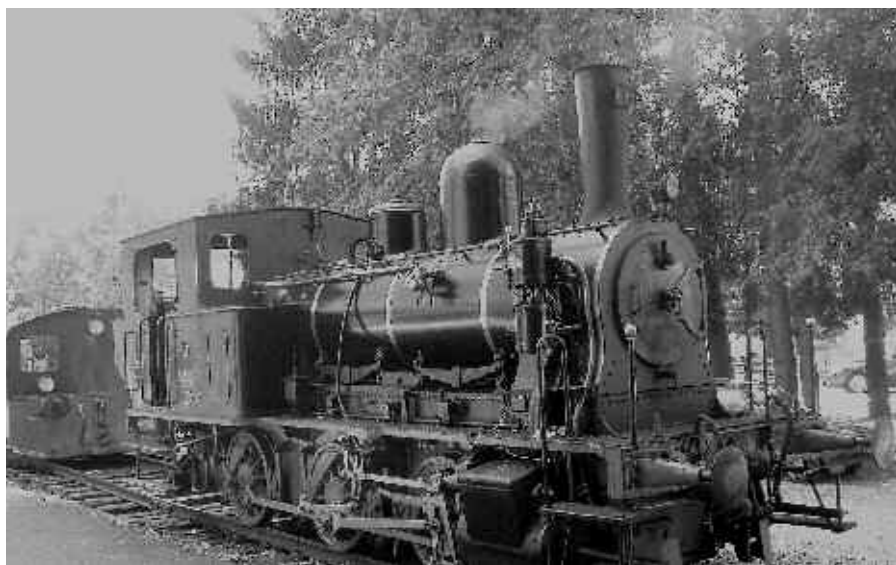
Photos Michel Christinat

L'horloge comtoise, nous atteignons le village de Chapelle-des-Bois où nous attend une charmante guide qui nous fait visiter l'écomusée Maison Michaud. Cette ferme du XVII^e siècle démontre l'ingéniosité des hommes qui ont su adapter leurs activités aux contraintes d'un climat rude et tirer parti des richesses de la montagne. Cette maison est petite vue de l'extérieur, mais chacun a été surpris par l'utilisation rationnelle de toutes les surfaces habitables avec grange, écurie, cave à fromage et pièces d'habitation.

A 11 h 30, le car nous conduit par Mouthe, Rochejean, Métabief jusqu'à la

gare de Hôpitaux-Neufs où nous attend l'équipe d'accompagnement du Coni'Fer. Nous disposons d'un ancien wagon de la compagnie BLS. Il faut relever que le matériel roulant sur cette voie de sept kilomètres provient pour la plus grande partie de lignes suisses à écartement normal. Pour des raisons pratiques, nous avons dû nous contenter d'une locomotive diesel mise en service en 1935 et qui provient de la SNCF.

Après nous avoir fait prendre place dans le wagon qui nous était réservé, le personnel nous sert l'apéritif, un blanc-cassis maison. Puis le train se met en route



Une des locomotives du Coni'Fer au départ de la ligne.



En attendant le repas...

sur la voie de 7 kilomètres de long reconstruite pendant près de dix ans par de véritables passionnés.

Le repas est servi en cours de route, avec le menu suivant: salade composée, rôti de porc aux champignons, gratin dauphinois, tarte aux fruits de saison, café avec un quart de vin par personne (bourgogne Passetoutgrain). A la gare terminus de La Fontaine-Ronde, nous pouvons sortir du train pour admirer certains anciens wagons postaux et une draine à pédales sur laquelle petits et grands peuvent parcourir quelques dizaines de mètres. Ensuite, vers 14 h 30, c'est le départ pour le retour aux Hôpitaux-Neufs. Le dessert

et le café sont servis dans ce trajet de retour.

Vers 15 h 30, nous reprenons le car pour nous rendre à Pontarlier où les organisateurs avaient prévu deux heures de temps libre pour visiter la vieille ville ou faire quelques achats dans les nombreuses boutiques d'antiquaires et brocanteurs.

Vers 17 h 30, c'est le retour par Vallorbe et arrivée à Lausanne à 18 h 30 comme prévu.

De l'avis de tous les participants, cette course fut une réussite et chacun se donne rendez-vous pour la prochaine sortie de l'AST en septembre 2010.

Michel Pitton

17^e Fête du livre à Saint-Pierre-de-Clages

Cette année, la 17^e Fête du livre a eu lieu, dans le cadre du Village suisse du livre à Saint-Pierre-de-Clages (Valais), le dernier week-end du mois d'août, les 28, 29 et 30.

Pour la huitième année consécutive, l'Arci a tenu le stand mis gracieusement à sa disposition par les organisateurs de cette manifestation en remerciement de l'engagement de l'Arci pour la promotion et la correction de la dictée du Championnat suisse d'orthographe.

Malheureusement, les organisateurs de ce championnat avaient décidé de « bouder » le Village suisse du livre à l'occasion de leur vingtième anniversaire. Dans un

premier temps, ils pensaient organiser cette manifestation dans le cadre prestigieux de la salle du Conseil national à Berne, mais cela n'a pas été possible. Aux dernières nouvelles, la finale devrait se tenir à la salle du Grand Conseil valaisan le samedi 17 octobre prochain avec l'appui des correctrices et correcteurs de l'Arci. Dès lors, le texte de la dictée paraîtra dans le prochain numéro du *TU*.

Du fait de la suppression de la dictée, nous n'avons pas vu beaucoup de membres lors de ces trois jours. Il est aussi apparu que le nombre d'exposants était en diminution par rapport à ces dernières années, mais le public était au rendez-vous.



Moment de calme au stand de l'Arci.

Photo Alexandre Jacquier

Notre stand a été tenu par Marcel Odiet, Alexandre Jacquier et Michel Pitton qui ont assuré la présence permanente de l'Arci lors de ces trois journées. Nous adressons un merci tout particulier à Marcel Odiet qui a été sur place pendant toute la durée de la manifestation.

Pour l'animation de notre stand, outre la vente du *Guide du typographe* et de l'ouvrage de Roger Chatelain *Pages éprouvées et corrigées*, nous avons pu proposer un concours auquel cinquante personnes ont participé et quatre enfants de moins de 16 ans. La liste des lauréats de ce concours figure en page dans l'encadré ci-dessous.

Cette année, nous avons été particulièrement favorisés par la météo car, à part le vent (ce qui est normal dans cette région), nous avons bénéficié de trois jours de soleil et de bonne température.

L'année prochaine, l'Arci répondra présent à cette manifestation en espérant que les organisateurs de la finale du Championnat suisse d'orthographe reviennent à Saint-Pierre-de-Clages pour leur 21^e édition.

D'ores et déjà, Marcel Odiet et le sous-signé se sont déclarés partants pour la 18^e édition de la Fête du livre.

Michel Pitton

Les classements des concours

Seniors: Le sobre & le saoul

1. Aviolat Isabelle, Saint-Pierre-de-Clages, 2 fautes
2. Schneller Martine, Neuchâtel, 2 fautes
3. Schöni Bartoli Daniel, Prilly, 3 fautes

Juniors: La pyramide des homophones

1. Faessler Camille, Delémont, 0 faute
2. Roton Océane, Savièse, 0 faute
3. Germanier Marie-Eve et Loïc, Conthey, 1 faute

Rendez-vous en 2010 à Chamoson, les 27, 28 et 29 août
pour la 18^e édition de la Fête du livre !



LA PYRAMIDE DES HOMOPHONES

Les concours de l'Arci

Fidèle à son habitude, l'Arci proposait deux concours sur son stand. Tandis que les enfants découvraient le monde des homophones, les adultes se cassaient la tête sur les redoublements de lettre. Vous trouvez sur cette double page les solutions de ces deux concours.



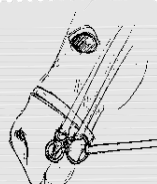
CHAT



CHAS



MORT



MORS



MAURE ou MORE



SEAU



SCEAU



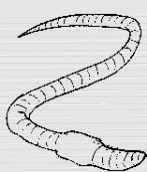
SAUT



SOT



VERRE



VER



VERT



VAIR



VERS

LE SOBRE & LE SAOUL



Le sobre et le saoul tiennent conversation. Le premier a jeun et menant une vie ascétique, se contente d'une seule lettre dans les mots et d'autres en juraient deux. Tandis que le second, adepte de la cive bouteille, à défaut de voir du o.e. a tendance à doubler voyelles et consonnes dans les mots où cela n'est pas nécessaire.

Dans le dialogue suivant, **récrivez les mots fautifs** en supprimant les redoublements de lettres inutiles du saoul, en appliquant le redoublement de lettre où le sobre l'a négligé.

- LE SOBRE : Eh, compère! Je constate que tous de breuvages alcoolisés nuit à ton équilibre! La démarche rapide plus un bon nœud ou un noie!
- LE SAOUL : Chéminé, quelle moultape! Si tu bois affreux que le cou est un poisson que j'en finoculle, je vais à découvrir mon distille, ailleurs pour fuir tes imbécillités!
- LE SOBRE : Que n'ér, camarade. Entends mon honorable supplique: Que conneur et honneur? Devièlent les marrées. Auxquies long and amour? Puiser joir éternelle.
- LE SAOUL : Bonnes paroles. Tu pourrais en faire le refrain d'une balade.
- LE SOBRE : Ha! ha! Me prendrais-tu pour un poète hébraï? Je ne suis pas l'humère, Eschyle, Sophocle ni Euripide. Mes arrangements syllabiques ou consonantiques n'ont que de quoi satisfaire l'esthète.
- LE SAOUL : Reconnais pourtant que la résonnance de tes paroles solennelles incite à la langue! les anémies pour rougir vers des terres inconnes. J'écoute d'inter à mes oreilles la sonnette du batter à ton affrète.
- LE SOBRE : Sonnetes. Ce rythme sonore qui résonne dans ta tête ne provient pas d'un savoir. C'est ton cerveau, o mraïné qui régné d'un côté et de l'autre de ton crâne lorsque tu bouges la langue, tu domes de la tête, tu subis des coups de rouils, tu as lache l'écoute et ta voie fâseyn. Trouve-mi vite une bête d'arrange où t'attache!
- LE SAOUL : Tu persilles, suppôt du diable! J'abandonne tes railleries. Concurrentement, c'est une baffie qui va te sonner! Je vais te s'empouiner la tête! l'encore au trimballeas avec une arête, tu m'im diras des nouvelles et un ven a s'au végésillères encore pareillement!
- LE SOBRE : Rien... rien... ouais sanses turpitudes.
- LE SAOUL : Tu pourrais m'adresser une lettre d'excuses. M'as, faisons tomber le couner; tu es le souffle court et, je ne veux pas te voir courir, soule et recourir. Serre-moi la paluche et nous serons d'accus.

alcoolisés

appelé: homme

poisson inculte

imbécilites

nerf - supplice

honneur - deviennent - marquées

auxquelles - éternelle

paroles

hébraïe

arrangements - syllabiques

résonance - paroles - solennelles

incite - langues

écoute - inter - bateau

affrète

sonnettes - résonne

connes

litté - arrangement - attache

persilles

shair - courtes - orshamp - poirier

tête - trimballeas ou trimballeas - diras

pareillement

adresser - excuses

couir

moufli - paluche

Musée Pouchkine Moscou
DE COURBET A PICASSO



Fondation Pierre Gianadda
Martigny Suisse

19 juin - 22 novembre 2009
Tous les jours de 9 h à 19 h

Le père de Nestor Burma aurait eu 100 ans...

C'est, en effet, en 1909 qu'est né Léo Malet. La télévision a popularisé les aventures du célèbre détective privé, secondé par son aguichante secrétaire, Hélène... Mais peu de gens connaissent le parcours étonnant, époustouflant de Léo Malet, auteur des romans dont sont tirées les diverses adaptations incarnées par Guy Marchand. A la faveur de la pause estivale, j'ai relu l'autobiographie de ce natif de Montpellier (une plaque avait été posée par la municipalité, il y a quelques années, sur sa maison natale), décédé à 87 ans. L'ouvrage est intitulé *La Vache enragée* et a été publié en 1988, chez Hoëbeke.

C'est entre 1954 et 1959 que furent écrits *Les Nouveaux Mystères de Paris*. Le premier roman s'intitulait *Le Soleil naît derrière le Louvre* et se déroulait dans le I^{er} arrondissement. Le quinzième (et dernier) était titré *L'envahissant cadavre de la plaine Monceau* et avait pour cadre le XVII^e arrondissement. A chaque fois, le romancier aimait se promener dans les lieux mis en scène, afin de humer l'atmosphère, « un peu au hasard » et « sans faire vraiment de repérage », a-t-il écrit. Cela lui permettait « d'alimenter l'intrigue ».

De l'école buissonnière à une exclusion, les études n'emballaient pas cet auteur (qui ne connaîtra que tardivement le succès). « J'ai préféré travailler tout de suite », s'était-il exclamé. Il le fit dans un magasin de tissus, avant d'occuper « un emploi obscur » dans une banque. A 15 ans, il écrit sa première chanson et il lui plairait de rédiger des textes satiriques. Ainsi rêve-

t-il de se produire à « Montmartre, la terre promise ».

De l'anarchisme au surréalisme

En 1923, un événement tragique l'interpelle vivement... La mort violente (et mystérieuse) de Philippe Daudet, âgé comme lui d'une quinzaine d'années, fait la une des journaux. Pour deux raisons : il est le fils de Léon Daudet, chef de file de l'Action française de Charles Maurras ; il avait fait une « profession de foi anarchiste » avant – selon la version officielle – de se suicider. Ce déclic, ajouté aux provocations des camelots du roi, incite Léo Malet à chercher la compagnie d'anarchistes, à assister à leurs réunions, voire à épouser leur cause.

C'est en 1925 qu'il débarque à Paris. Dès l'abord, il crèche au siège du journal *L'Insurgé*, chez André Colomer, rendez-vous anarchiste. Ensuite, il est hébergé, pour « 15 francs par semaine », au foyer

végétalien de la rue de Tolbiac. Il travaille « à la journée », lavant des bouteilles chez Félix Potin. Toutefois, il clame à la cantonade: « Je suis venu [à Paris] pour être chansonnier à Montmartre! » C'est au Cabaret La Vache Enragée qu'il fera ses débuts, y chantant des textes d'actualité, qu'il rédigeait lui-même. Mais les difficultés financières demeurent: « Je vivotais. Je travaillais comme manœuvre de-ci de-là, en piquant des macadams. » Une vie de vagabond qui l'emmène à Mâcon, Lyon, Valence... En 1927, l'exécution de Sacco et Vanzetti enflamme les esprits. Dans la foulée, Léo Malet pose, avec deux ou trois amis, sa candidature à la députation de Montpellier. Leur consigne, en tant que « candidats antiparlementaires », consiste à dire: « Ne votez pas! » De retour à Paris, il rencontre Paulette – ils se marieront en 1940 – et continue sporadiquement sa carrière de chansonnier (il avait même contribué à « monter une boîte, le Cabaret du Poète Pendu », tout en vendant des journaux à la criée pour se faire un peu d'argent.

La découverte du surréalisme allait agir sur lui comme une révélation. Il dévore les deux *manifestes* et se met à écrire des « textes automatiques », qu'il soumet à André Breton. C'est à la place Blanche, au Cyrano (qui se situait près du Moulin-Rouge), qu'il rencontre le « pape », entouré d'Yves Tanguy, de Paul Eluard, de

René Char, d'Alberto Giacometti, de Louis Aragon (qui devait rompre avec Breton peu après). Il intègre le groupe avec enthousiasme. Il y côtoiera d'autres personnalités de légende: Marcel Duchamp (ses fameux *ready made*); Benjamin Péret (qui fut correcteur d'imprimerie); le poète Jacques Prévert; le génial Salvador Dali... L'existence de Léo Malet n'eut rien d'un long fleuve tranquille... Une vie à rebondissements, qui couvrirait des pages. « Je suis devenu réactionnaire en vieillissant », écrira-t-il. Dans le même ordre d'idée, on relèvera que, durant la guerre, au Stalag XB (près de Hambourg), il fera la connaissance de Robert Ranc, « grammairien et militant syndicaliste, familier de Trotsky ». Lequel se muera en chef de travaux, puis directeur... de l'Ecole Estienne, à Paris, entre 1944 et 1969, tout en inscrivant son nom en tant que membre fondateur des Rencontres internationales de Lure.

Où il est question de correction typographique...

Il est intéressant de noter enfin que, dans ses multiples recherches d'emploi, Léo Malet s'était intéressé à la correction typographique. « Mais il fallait passer un examen devant des grammairiens *pointilleux*... J'ai lamentablement échoué », avouera-t-il. De toute manière, « le milieu des correcteurs était très fermé. On

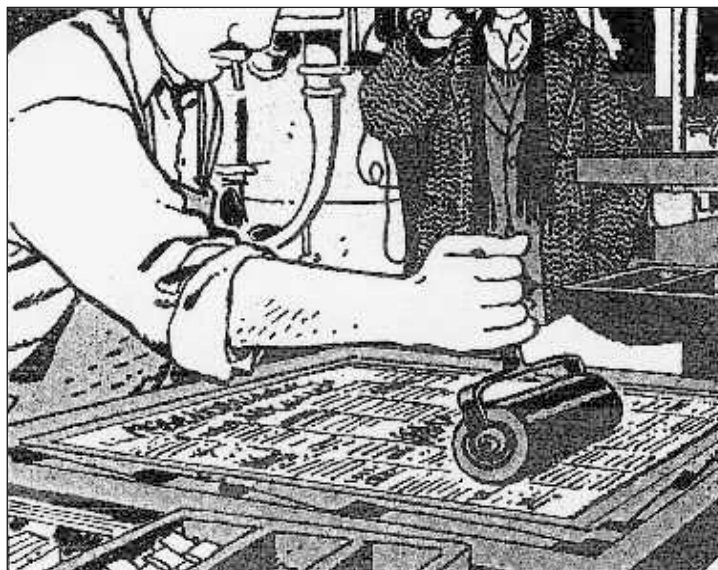
n'acceptait évidemment que les syndiqués, et voici dans quelle situation bizarre on se trouvait: pour être syndiqué, il fallait avoir travaillé un peu dans le métier; pour travailler un peu dans le métier, il fallait être syndiqué... Au lieu de corriger des journaux, je suis allé en vendre.» Il faut noter pourtant que «le Syndicat des correcteurs d'imprimerie était alors aux mains des anarchistes».

Outre la télévision, la bande dessinée s'est emparée des aventures de Nestor Burma. A ce sujet, Léo Malet n'avait pas caché son sentiment: «Les seules adaptations dont je suis réellement satisfait sont

celles mises en images par Tardi...» Elles sont en noir/blanc. Depuis lors, quelques épisodes ont été dessinés en couleur par Moynot, d'après les personnages de Tardi.

Roger Chatelain

Extrait d'un article à paraître dans la Revue suisse de l'Imprimerie. Pour s'abonner aux TM - RSI - STM (Typografische Monatsblätter - Revue suisse de l'Imprimerie - Swiss Typographic Magazine), six numéros par année: GDZ AG, Spindelstrasse 2, 8041 Zurich. Tél. 044 488 81 11. Prix réduit pour les membres de Comedia.



Dans 120, rue de la Gare (Ed. Casterman), Tardi pousse Nestor Burma à s'aventurer dans une imprimerie (il observe ici un typographe encrant une page de journal)... L'illustration (vue partielle) est parue dans *Pages éprouvées et corrigées* (Ed. Ouverture).

Les nègres littéraires

Des personnages en quête d'auteurs

De nos jours le mot « nègre » a mauvaise réputation. Par contamination du mot anglais *nigger*. Le mimétisme simiesque qui nous pousse à adopter servilement tous les usages yankees confère au mot français la connotation méprisante et insultante qu'il a dans la bouche d'un Américain.

Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi. Aucune raison ne justifie que *nègre* soit marqué plus péjorativement que *négritude*, néologisme créé et répandu par le poète martiniquais Aimé Césaire et l'homme d'État et poète Léopold Sédar Senghor. Nulle ambiguïté dans la définition que ce dernier lui attribue¹ : « C'est d'une part et objectivement l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir. C'est d'autre part et subjectivement la manière par chaque nègre de voir ces valeurs. »

Mercenaires de la plume

Il est pourtant une acception du mot *nègre* qui semble avoir échappé à la notion dépréciative généralement associée à ce

terme. C'est lorsqu'on parle de nègres littéraires. Pourquoi nègres ? Est-ce parce qu'ils accomplissent, dans l'ombre, un travail « au noir » ?

Ces mercenaires de la plume, travailleurs anonymes au service d'autrui, ont existé de tout temps. Au XVIII^e siècle, on les appelait « teinturiers ». « On pourrait



Plagiaire, lithographie de Pignal

dire que, de même qu'un teinturier donne une couleur aux tissus qui n'en ont pas, de même l'industrie du teinturier littéraire consiste à mettre en couleur un pâle canevas.»² C'est, ironie de l'histoire, le maître Dumas père qui, au siècle suivant, leur attribua le nom de « nègres »³. L'auteur des

Trois Mousquetaires en avait une armée à sa disposition... par nécessité. Comment aurait-il pu, seul, écrire quelque trois cents romans et une cinquantaine de pièces de théâtre ?

A quelqu'un qui lui demandait malicieusement « Votre dernier roman est-il bien de vous ? » Dumas riposta : « Hélas, oui ! J'employais jusqu'ici mon valet de chambre à cette besogne, mais le drôle, étourdi par ses succès, m'a demandé de tels gages que je me suis vu forcé de travailler pour lui. »⁴

De nombreux écrivains dont les œuvres parurent d'abord en feuilleton dans la presse (Michel Zévaco, Xavier de Montépin, Georges Ohnet, Honoré de Balzac) ont eu recours à des nègres, ce qui fut beaucoup reproché à ce dernier. Il fut bien forcé de le faire sous la pression des dettes énormes qu'il avait accumulées. Et ce n'était là, en quelque sorte, qu'une revanche sur des débuts difficiles consacrés à une carrière obscure de scribe au service des autres. Manifestement, le fait de travailler à l'ombre d'autrui ne lui a pas porté ombrage.

Le vaudevilliste Eugène Labiche utilisa les services de quarante-six « collaborateurs ». Le célèbre boulevardier Willy⁵ n'hésitait pas lui-même à avouer : « Les nègres, je m'en suis servi, mais j'ai servi aussi de nègre. »

Travailleurs de l'ombre

Avant eux, l'abbé lorrain Gabriel Bexon avait été l'auteur à part entière de six volumes sur les oiseaux faisant partie de la grande *Histoire naturelle* de Buffon et signés par Buffon.

« L'erreur des ignorants, dit Galtier-Boissière⁶, c'est de croire que le négrier n'a pas, personnellement, de talent. Or, un écrivain comme Willy était pourri d'esprit et d'une culture remarquable, ce qui ne l'empêchait point de faire travailler à la chaîne aussi bien son épouse Colette que Saillant dit Curnonsky, P.-J. Toulet, Jean de Tinan, Pierre Veber, Pierre Varenne et Francis Carco. » Pour compléter cette énumération, citons encore Roland Dorgelès, Yves Mirande, Gyp et Tristan Bernard.

Pierre Decourcelle, qui avait acquis gloire et fortune avec *Les Deux Gosses*, était entouré d'un régiment de nègres, parmi lesquels le poète symboliste Saint-Pol Roux. Certaines des *Lettres de mon Moulin* d'Alphonse Daudet ont été écrites par Paul Arène. Plusieurs romans de Jules Verne sont dus, pour une bonne part, à Paschal Grousset alias André Laurie. Maurice Druon n'a jamais caché que sa série *Les Rois maudits* avait été le résultat d'un travail d'atelier. Au nombre de ses collaborateurs, on relève les noms de Gilbert Sigaux et d'Edmonde Charles-Roux. Et personne n'ignore plus que le

succès de librairie *Au nom de tous les miens* de Martin Gray était l'œuvre de Max Gallo.

Le nègre littéraire ne doit pas, en principe, être assimilé au plagiaire, qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. Quoique... plusieurs d'entre eux n'ont pas manqué de puiser leur inspiration à quelque source souterraine.

L'activité du nègre littéraire n'étant pas déclarée, il n'a par conséquent aucune existence juridique. La loi sur la propriété littéraire réserve le droit de paternité d'un ouvrage à celui sous la signature duquel il a été publié. Le signataire d'un livre est donc censé en être l'auteur.

Sur cent livres paraissant actuellement en France, vingt sont écrits ou réécrits par des nègres, affirmait en 1989 Claude Gagnière. Il n'est pas de nos jours de vedette de la politique, de la télévision, du spectacle, du sport, etc., qui n'éprouve le

besoin d'écrire sa biographie par le truchement d'un nègre. Autrefois c'était l'écrivain de génie qui modifiait et améliorait la prose laborieuse d'obscurs tâcherons des lettres. Aujourd'hui ce sont plutôt des travailleurs de l'ombre particulièrement éclairés qui octroient du talent à quantité de médiocres et de mégalomanes. Personnages anonymes en quête d'auteurs, ils ne vendent plus leur prose; ils louent leur savoir-faire.

André Panchaud

1 Jacques Boudet: *Les Mots de l'Histoire*, Robert Laffont, Paris, 1990.

2 Hector France: *Dictionnaire de la Langue verte*, Nigel Gauvin, Etoile-sur-Rhône (Drôme), 1990.

3 *Les Dossiers du Canard* N° 93, octobre 2004.

4 Cité par Claude Gagnière: *Au Bonheur des Mots*, Robert Laffont, Paris, 1989.

5 Henri Gauthier-Villars dit Willy: *Souvenirs littéraires... et autres*, Editions Mouton, Paris, 1925.

6 *Crapouillot* N° 33, mars 1956.

Village suisse du livre

Le Rectorat, 1955 Saint-Pierre-de-Clages, tél. 027 306 61 13

Fax 027 306 50 12, courriel: gio@village-du-livre

Site: www.village-du-livre.ch

Le Village du livre abrite treize bouquineries ouvertes toute l'année, offrant un vaste choix de livres rares, livres anciens ou d'occasion.

Il organise chaque année trois manifestations: Vin, gastronomie et littérature, la Fête du livre (dernier week-end d'août), le Marché de Noël; des cours sur les métiers du livre, des rencontres avec des écrivains.



Cours par correspondance pour correcteurs/trices 2010-2012

Examen d'aptitudes

Formation de correcteur

Le cours par correspondance en douze leçons qui prépare au brevet fédéral dure deux ans. Il s'adresse à des personnes déjà engagées dans la pratique de la correction, que ce soit dans une imprimerie, une rédaction, une maison d'édition, une organisation internationale ou une administration, en un mot là où le texte est produit.

La formation porte sur le français (branche langue maternelle), une langue étrangère (allemand ou anglais) et la technique professionnelle (connaissance des caractères, bases typographiques). Les deux premières branches ne se limitent pas à la syntaxe, la grammaire et l'orthographe mais abordent aussi les règles typographiques propres à chaque langue.

Si le nombre minimum de participants – 12 pour la Suisse romande – est atteint, la prochaine session aura lieu d'avril 2010 à mai 2012.

Examen d'aptitudes

Pour déterminer si les candidats ont les prérequis suffisants pour commencer la formation, l'examen se tiendra à Lausanne le 30 janvier 2010, sur une demi-journée.

En français, les épreuves consistent en une préparation de texte, une lecture sans manuscrit et un test oral des connaissances grammaticales et syntaxiques. Dans la langue étrangère choisie, lecture sans manuscrit, traduction d'un texte facile et test oral des connaissances grammaticales et syntaxiques.

Conditions d'admission.

Détenir un CFC de la branche graphique ou justifier d'une année de pratique à plein temps dans le domaine de la correction. L'expérience acquise au cours de mandats isolés est également reconnue. Après discussion, la commission du cours peut aussi admettre des candidats qui, dans le cadre d'une activité telle que la rédaction ou l'adaptation de textes, souhaiteraient élargir leurs compétences et auraient l'occasion d'acquérir leur pratique en cours d'emploi.

Inscriptions.

Elles doivent parvenir au plus tard le **15 octobre** à l'Office paritaire de formation professionnelle pour la communication visuelle · Case postale · 3000 Berne 23. Le formulaire peut être téléchargé sur www.pbs-opf.ch

Un correcteur « de haute valeur »

Arts et métiers graphiques (AMG), publiée à Paris entre 1927 et 1939 (68 numéros ont paru), demeure une des plus prestigieuses revues de l'industrie graphique. Charles Peignot, directeur de la Fonderie Deberny & Peignot, en avait fait son affaire, y consacrant une fortune. En marge de pages artistiques lumineuses et impérissables paraissaient des textes fort intéressants. Ainsi une série relative aux « correcteurs d'imprimerie », signée C.L.P. Dans le numéro 7 (1928), c'est la trajectoire de Pierre Castellan, plus connu sous le nom de Duchatel, lecteur de François I^{er}, puis grand aumônier de France sous Henri II (avec charge de l'Evêché d'Orléans) qui est mise en lumière. Voici le résumé de la biographie hors du commun insérée dans AMG. – R. Ch.

C'est une belle existence que celle de P. Castellan...

Issu d'une famille de petite noblesse wallonne, orphelin dès l'enfance, abandonné de ses tuteurs et ruiné par eux, ce n'est qu'à l'âge de onze ans qu'il commence ses études. Il les conduit avec une rapidité merveilleuse; et quand il a dix-sept ans, on lui confie déjà « une classe à régenter », à Dijon. L'envie lui prend de voir des savants: il part; il rencontre Erasme à Bâle, demeure avec lui, et avec lui se retire à Fribourg; puis revient en France où on lui donne charge d'écoliers qui doivent aller étudier la jurisprudence à Bourges sous Alciat. A ce moment, il a une aventure amoureuse, qui semble avoir été la seule de son existence: « Il s'occupait, dit Bayle, de deux choses bien différentes; il lit des leçons publiques sur le texte de l'*Épître de saint Paul aux Romains*, et des leçons particulières d'amour à la fille de

son hôte. » Résultat: accouchement clandestin de la fille, qu'on maria depuis « sur le pied d'une très chaste pucelle »; naissance d'un garçon que Castellan confie à un de ses frères; départ de Castellan. L'évêque d'Auxerre l'emmène à Rome. Il y demeure peu et se rend à Venise. La République lui offre une chaire à Chypre; il accepte, passe deux ans dans cette île, puis part pour l'Égypte. Il en revient par Jérusalem et Constantinople, où il est en relation avec La Forêt, ambassadeur du roi de France. Ce dernier le recommande à François I^{er}. Alors commence sa grande carrière ecclésiastique. Lecteur du roi, « il l'endormait tous les soirs par l'explication de quelques auteurs; il donnait aussi quelques heures à l'instruction de la princesse Marguerite, fille de ce prince ». Il emploie sa faveur à l'avancement des sciences et des lettres, au maintien des bonnes relations avec Rome, et aussi à la protection

des humanistes. Il défend Henri Etienne et fait son possible pour sauver Dolet de l'échafaud. Il fait aussi œuvre de charité; le premier, il s'occupe des filles repenties et tâche de leur assurer du travail. Grand aumônier et évêque d'Orléans, il s'occupe activement de son diocèse; il y corrige les excès; « il le purge d'une infinité de prêtres vagabonds, qui ne savaient rien et qui menaient une vie scandaleuse ». Un jour qu'il prêchait, il tombe d'une attaque d'apoplexie, qui l'emporte peu après – 3 février 1552.

Cet homme de haute valeur fut correcteur d'imprimerie. Il le fut du temps qu'il

vécut avec Erasme. Celui-ci l'avait fait entrer en cette qualité chez Frobénius à Bâle; « et, dit Bayle, Erasme s'en trouva bien, car sur les avis de Castellan, il corrigea plusieurs fautes, qui sans cela seraient demeurées dans ses ouvrages ». Irrité des railleries d'Erasme contre les Français, Castellan s'était efforcé de beaucoup apprendre; il s'aperçut ainsi qu'Erasme n'entendait pas bien le grec; « et, ajoute Bayle, ce fut un bonheur pour Erasme que ses ouvrages passassent sous les yeux d'un aussi habile correcteur que l'était Castellan ».

AMG

**Saluez donc, depuis l'écrivain
jusqu'au dernier typographe,
les intermédiaires entre vous et la foule ;
admirez cet essaim dans la ruche
où l'encre active
s'apprête à nourrir le monde,
comme un miel noir.**

Extrait du poème « Eloge de l'imprimerie » de Jean Cocteau (1889-1963)

Vers un observatoire linguistique en Suisse romande

Dans le cadre d'un récent colloque organisé à Genève par la Délégation à la langue française, une table ronde a posé le problème du basculement de plus en plus marqué des enseignements du supérieur, ainsi que du FNRS, vers l'anglais.¹ Est-ce inéluctable? En quels termes ce changement des pratiques linguistiques se justifie-t-il? Quel est le regard de l'économie sur l'emploi des langues du point de vue de l'équité? Et finalement quels sont les avantages et les désavantages attendus du point de vue de la construction et de la transmission des connaissances scientifiques de ce basculement généralisé vers une langue unique?

A l'argument de l'excellence avancé par celles et ceux qui prennent acte de la concurrence mondiale et qui ne font que s'y adapter (en accélérant ce faisant le mouvement d'adoption de l'anglais comme seule langue scientifique) répond celui des défenseurs de la pluralité linguistique qui mettent en avant la nécessité pour les langues nationales (allemand, français, italien) de conserver leur vitalité dans le plus grand nombre possible de domaines scientifiques.

La Suisse met volontiers en avant son état pluriculturel et plurilingue, plusieurs cantons ou communes investissent de l'argent dans des institutions qui défendent le bi ou le plurilinguisme (on pense notamment au Forum du bilinguisme à Bienne et

à l'Institut du plurilinguisme de l'Université et de la HEP de Fribourg), mais il semble que du côté de la recherche et de l'enseignement universitaire, cet éloge de la diversité se mette en sourdine face à une évolution jugée implacable et inéluctable.

Un des arguments avancés par les responsables universitaires est que l'enseignement en anglais attire davantage d'étudiants dans un espace de mobilité toujours plus dynamique: l'étudiant suédois venant faire un semestre Erasmus à Genève y viendra d'autant plus volontiers qu'il peut continuer une partie de son cursus dans une langue qui ne lui cause plus de souci, tout en apprenant le français par ailleurs.

Mais qu'en est-il vraiment? Quels cours sont donnés en anglais? Par quels étudiants sont-ils suivis? Quels profs enseignent en anglais? Certaines disciplines sont-elles complètement anglicisées même si les enseignants et les étudiants parlent une langue nationale par ailleurs?

L'anglais progresse-t-il de manière régulière dans les universités suisses?

Il me semble que cette question relève d'une politique linguistique non seulement nationale mais coordonnée entre germanophones, francophones et italo-phones européens.

En ce qui concerne plus spécifiquement le français et la Suisse romande, on pourrait imaginer qu'un observatoire linguistique se mette en place pour récolter de l'in-

formation et amener des éléments de réponse à ces différentes questions. Un tel observatoire se justifie car rien n'est naturel en matière de politique linguistique. Le laisser-faire actuel favorise outrageusement la domination de l'anglais pour des raisons sociolinguistiques bien connues (questions de prestige et d'hégémonie socioéconomique, associées aux désirs individuels de mobilité géographique et sociale). Une prise de conscience des conséquences négatives de cette mobilité linguistique pour la communauté des chercheurs francophones en l'occurrence semble aujourd'hui nécessaire. Une politique linguistique, réfléchie et appuyée par une bonne connaissance des faits et de leur évolution, est aujourd'hui nécessaire en Suisse, comme en Europe.

La Délégation à la langue française de la Conférence intercantonale de l'Ins-

truction publique des cantons romands et du Tessin (DLF) ainsi que l'Institut du plurilinguisme fribourgeois pourraient mettre leurs forces en commun pour fonder cet observatoire romand, qui pourrait devenir le pendant de l'*Osservatorio linguistico della Svizzera italiana* et mener des enquêtes permettant de documenter la situation actuelle dans les universités et de surveiller son évolution.

Marinette Matthey

¹ Colloque « Le français dans l'enseignement universitaire et la recherche scientifique », organisé par la Délégation à la langue française (DLF), en association avec les universités de Neuchâtel, Lausanne et Genève, 17 et 18 mars 2009, Genève, Uni-Mail.

Cette manifestation s'est inscrite dans le cadre de la 14^e Semaine de la langue française et de la francophonie en Suisse, qui s'est tenue du 14 au 22 mars 2009 autour du thème « Des mots pour demain ».

M

MIGROS
MAGAZINE

M

En tant qu'engagement volontaire de Migros, le Pour-cent culturel entend permettre à un vaste public l'accès à des prestations culturelles et sociales. En même temps il crée des conditions et des réseaux susceptibles de faciliter l'éclosion de nouvelles formes d'expression.

Abonnement : E-Mail : redaction@migrosmagazine.ch - Courrier :
Rédaction Migros Magazine - CP 1751 - 8031 Zurich - +41(0)1 272 30 30

Franglais, quand tu nous tiens ! (xxv)

Au dire de M. Jean Dutourd, de l'Académie française, président de l'association Défense de la langue française (Paris), « le franglais n'est pas seulement formé de mots anglais ou américains entrés dans notre langue et doublant en général des mots français ; il a surtout une action destructrice sur la syntaxe. Action d'autant plus meurtrière qu'elle est plus insidieuse. »

L'été est une saison propice à la pratique des sports, domaine où le franglais fleurit. C'est ainsi que le quotidien *La Liberté* du 28 avril 2008 publiait un article intitulé « Le **slow up** est dans le pré », tandis que l'hebdomadaire *Migros Magazine* du 21 du même mois titrait : « Le **slow up**, une affaire qui roule ». Et l'on signalait que quelque 55 000 personnes avaient pris part à la 9^e édition de ce sport au bord du lac de Morat. Ce sont principalement des familles qui ont parcouru à vélo, à roller ou au moyen de tout autre véhicule non motorisé, les 32 km de bitume ceignant le lac. Le quotidien fribourgeois publiait, le 14 juillet, un article sur le « **slow up** de la Gruyère », auquel environ 10 000 amateurs de mobilité douce ont participé autour du lac de la Gruyère.

To **slow up** signifie « ralentir le pas, le mouvement, l'allure ». Il s'agit donc d'une **marche populaire**, d'une **promenade**, d'une **balade à allure modérée** (voir fiche N° 485 de *Défense du français*).

Autre sport pratiqué de plus en plus : la **marche nordique**. Mais pourquoi faut-il que les journalistes utilisent si souvent l'anglicisme **nordic walking**? Ainsi le *Quotidien jurassien* du 3 décembre 2007 écrivait-il : « Le SIRAC (Syndicat d'initiative régional d'Ajoie et du Clos-du-Doubs) veut attirer les amateurs de **nordic walking** ». Dans le même journal, à la date du 31 août 2007, cependant, on pouvait lire : « *Pro Senectute* mise sur la **marche nordique** et l'exercice en plein air. Et, heureusement, dans son édition du 16 juin 2008, le quotidien de Delémont s'en tient à la forme française : « La première édition de la **marche nordique** aux Franches-Montagnes a remporté un magnifique succès avec plus de 600 participants ».

L'on pouvait aussi se réjouir en lisant le titre de *Migros Magazine* du 12 novembre 2007 : « Le bien-être grâce à la **marche nordique** ». Hélas ! le plaisir était de courte durée, puisque le texte ne parlait plus que de **nordic walking**. Pourquoi donc l'auteur de cet article a-t-il préféré l'anglicisme au terme français qu'il connaît ?

Le titre du *Quotidien jurassien* du 5 juin 2008 est bienvenu : « Un événement autour de la **marche nordique** ». Mais, à la lecture de l'article, on trouve la phrase suivante : « Le **Jura Walking Day**, comme il est dit en anglais, se déroulera le dimanche 15 juin ». N'eût-on pu dire simplement

Journée jurassienne de marche? Comment les organisateurs de cette manifestation ont-ils pu céder à la mode du tout anglais, dans un canton dont la constitution proclame que « le français est la langue nationale et officielle » et que l'Etat et les communes « favorisent l'illustration de la langue française ? ».

Terminons par un autre genre de sport, celui que *La Liberté* (28 octobre 2006) et *Le Quotidien jurassien* (3 mai 2007) ont nommé **happy slapping**. Selon les dictionnaires, « happy » veut dire « heureux » et

« slapping » claque, fessée, jeu de mains. Il s'agit, dans un cas, de deux adolescents molestés à Fribourg par des jeunes, dont l'un a filmé la scène sur son téléphone portable, et dans l'autre cas, d'un collégien de Porrentruy qui a frappé un autre élève pendant qu'un camarade filmait ce lamentable événement. Comment peut-on l'appeler en français? Nous proposons **agression gratuite filmée**, en souhaitant que la justice sanctionne sévèrement ces actes odieux.

Etienne Bourgnon

Le Nouvelliste

Qu'est-ce à dire ?

Vice de forme

Nul n'ignore que le **conditionnel** sert le plus souvent – comme son nom l'indique – à exprimer un fait soumis à une **condition** : si je le savais, je te le **dirais** ; s'il me l'avait demandé, je **aurais fait**, etc. Mais ce mode de conjugaison, parmi d'autres emplois, peut également servir à énoncer un fait dont on ne peut garantir l'exactitude : il n'y **aurait** aucun survivant, les dégâts **s'élèveraient** à plus d'un demi-million, le coupable **aurait été arrêté**, etc.

Pour recourir à ce mode si souvent indispensable, il est évidemment préférable de connaître la conjugaison du verbe que l'on souhaite mettre au conditionnel ! Or ce n'est pas toujours le cas. Pour en administrer la preuve, remontons à un tragique fait divers dont toute la presse s'est fait l'écho. Souvenez-vous : un avion s'était abîmé dans le lac de Constance et l'on en recherchait les occupants. Un peu plus tard, un communiqué nous a fait savoir que « deux corps giseraient par quelque 100 m de fond ». Même si la forme verbale utilisée ici n'est pas de celles qui arrachent aussitôt des exclamations horribles, elle n'en est pas moins tout à fait incorrecte, puisque, jusqu'à preuve du contraire, le verbe « giser » n'existe pas ! Seul existe le verbe **gésir** (être couché), verbe irrégulier dont la conjugaison est des plus lacunaires, puisqu'elle ne comporte

que le présent (je gis, tu gis, il gît → ci-gît, etc.), l'imparfait (je gisais, tu gisais, etc.) et le participe présent (gisant). Pas de trace de futur donc, et, par voie de conséquence, pas de conditionnel non plus !

La duchesse et la couronne

Pour exprimer le tort causé à la famille royale britannique par certaines photos compromettantes, un hebdomadaire romand usait récemment d'une formule qui, quoique compréhensible, n'en est pas moins incohérente : « Les photos roses de Fergie écorniflent la couronne britannique. » On a à l'évidence confondu deux verbes qui, en dépit de sept lettres communes, ne sont pas du tout synonymes : *écorner* et *écornifler*.

« Ecorner » un objet, c'est l'abîmer légèrement, l'endommager en le manipulant sans précaution. Aujourd'hui, c'est surtout à propos de livres que le mot est utilisé : « Je lui ai prêté un livre neuf et il me le rend tout écorné. » Rien ne s'oppose d'autre part à un emploi au sens figuré : « Ces dépenses ont sérieusement écorné son héritage. » Quant au verbe « écornifler », de moins en moins usité, il exprime une tout autre idée. Pour en simplifier la définition et en cerner le sens, on pourrait dire qu'un « écornifleur » n'est autre qu'un pique-assiette, souvent doublé d'un tueur !

La confusion entre les deux verbes est donc patente, puisqu'il suffit de substituer au malencontreux « écornifler » le verbe « écorner » pour restituer à notre citation, avec son véritable sens, son incontestable pertinence !

Que dire d'on ?

Drôle de petit mot que le pronom « on » ! Bien que traditionnellement classé parmi les pronoms indéfinis, il est en fait constamment utilisé comme pronom personnel. Il est indéfini lorsqu'il désigne une ou plusieurs personnes indéterminées : **on** a sonné – **on** n'est jamais trop prudent – **on** ne prête qu'aux riches, etc. Il est en revanche indiscutablement personnel lorsque, dans le langage familier, il est (constamment !) utilisé à la place de « nous » : **on** l'invite souvent – **on** a préféré rester chez nous – non, **on** n'a pas de jardin, etc. Bien souvent même, les deux pronoms sont employés côte à côte (**nous**, **on** part dimanche prochain) mais, bien que très courante, cette tournure est évidemment à déconseiller.

L'habitude d'assimiler de plus en plus souvent le « on » à un « nous » a entraîné un phénomène à la fois curieux et normal : bien que le pronom « on » soit par essence un singulier, l'adjectif attribut qui s'y rapporte peut se trouver au pluriel (on est tous égaux), même au féminin (alors, mesdames, on est prêtes ?). Il en va parfois de

même avec le participe passé (on s'est rencontré[e]s à Genève). Mais cet usage n'a pas (encore ?) été sanctionné par la grammaire traditionnelle : elle le constate, sans plus.

On peut se demander d'où provient l'habitude et le goût (parfois excessif !) de faire souvent précéder, dans la langue écrite, le pronom « on » d'un « l » apostrophe (si *l'on* songe... – les propos que *l'on* tient, etc.).

Il n'y a pas là que d'évidentes raisons d'euphonie. En effet, le pronom « on » vient du substantif latin « homo », l'homme, et il a conservé jusque vers le XII^e siècle sa valeur de nom, très normalement précédé de l'article (on écrivait « l'hom »). Et cet article, qui n'a plus la moindre raison d'être, peut ainsi poursuivre paisiblement son petit bonhomme de chemin !

Daniel Burnand

Deux sites internet à visiter :

www.orthosuisse.ch
et
www.arci.ch

Concours

Vers un nouveau *TU*

Comme vous le savez depuis l'assemblée générale et depuis la lecture du dernier *Trait d'Union*, nous souhaitons moderniser notre revue. C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui ce concours à l'intention des créatifs de tout poil.

Projet

Définition d'une nouvelle maquette pour le *Trait d'Union*, organe de l'Arci.

Chaque numéro comportera 32 pages, il comportera un cahier thématique central autour duquel s'articuleront les rubriques régulières.

Contraintes

Format: A5 (148×210 mm).

Impression: noir en numérique.

La couverture est également imprimée en noir; seule la couleur du papier change.

En raison de l'impression numérique, il faut éviter le franc bord.

Styles de texte:

- titre de rubrique;
- titre d'article;
- chapeau;
- intertitre niveau 1;
- intertitre niveau 2;
- texte;
- signature;
- légende de photo;
- crédit photographique;
- note.

Les polices choisies doivent exister dans au moins quatre versions par variante (normal, italique, gras, gras-italique).

Rubriques à prévoir:

- sommaire;
- article normal;
- encadré
- page d'annonces;
- bouchon: sous forme de texte, pouvant occuper jusqu'à une demi-page; ne doit pas pouvoir être confondu avec un encadré.

Délai

31 décembre 2009

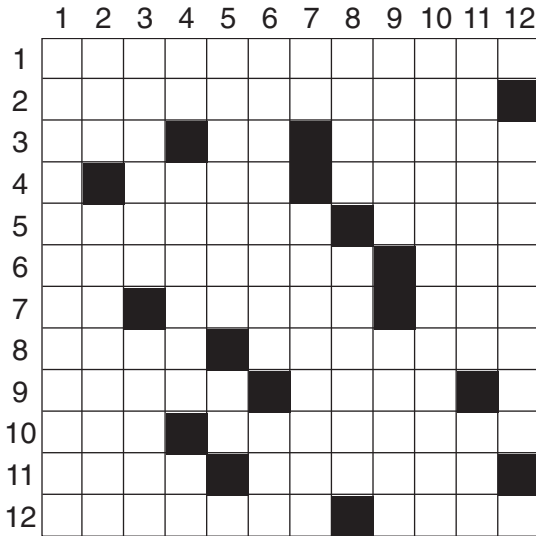
Prix

Les différentes maquettes proposées seront jugées par un jury composé de professionnels et de membres du comité de l'Arci. Les trois meilleures se verront remettre un prix de, respectivement, 250 fr., 150 fr. et 100 fr., sous forme de bon en librairie.

Renseignements

Arci
Alexandre Jacquier
Chemin du Château 9
1422 Grandson
alexandre.jacquier@arci.ch
024 445 04 26
079 281 95 26

Mots croisés



Vos réponses sont à envoyer jusqu'au 21 novembre 2009, à Formatyp, Riant-Mont 1, 1004 Lausanne.

Trois prix récompenseront les auteurs des bonnes réponses.

Un tirage au sort départagera les personnes ayant trouvé les solutions.

A découvrir dans le prochain numéro du *Trait d'Union*.

Horizontalement. 1. Ensemble de l'illustration d'une publication. – 2. Convertir à l'énergie nucléaire. – 3. Habitude ridicule. D'un verbe gai. Composition à une ou plusieurs voix. – 4. Numéro d'identification. Les gladiateurs y combattaient. – 5. Peuple de Russie. Irlande. – 6. Infâme. Service militaire au Moyen Age. – 7. Protactinium. Publia. Tiercé. – 8. Permet de sauter plus loin. Faire un rot. – 9. Habitations des pays tropicaux. Rude au goût. – 10. Bon conseil. Epées de duel. – 11. Epoques. Elevés pour leur viande, leur lait, leur cuir. – 12. Banquets de vendangeurs. Vin.

Verticalement. 1. Analyser son propre comportement. – 2. Compositeur russe. Poisson souvent élevé en aquarium. – 3. Tuée. Dévidoirs. – 4. Nouvelle lune. De la Lune. Soldat allemand. – 5. Physicien danois mort en 1851. Senior. – 6. Fabrication d'objets gainés. Habilité à faire quelque chose. – 7. Route rurale. Gouverneurs de province dans l'empire perse – 8. Adora. Insecte émettant un clic avant de se retourner sur ses pattes. – 9. Terme utilisé en homéopathie. Marqua d'un cran. – 10. Les punaises en sont. – 11. Attitude pacificatrice entre chrétiens de confessions différentes. Va. – 12. Etoffes noires pour une cérémonie funèbre.

Solution des mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	E	S	S	E	M	A	T	H	I	E	U
2	A	V	A	N	T	C	O	U	R	E	U	R
3	C	O	N	C	U		U	S	I	N	E	S
4	T	L		F	I	A	T		V	A		U
5	U	U	B		S	A	I	A	N		P	L
6	R	A	A	G		R	E	T	A	B	L	I
7	E		L	A	T	E	N	T		E	O	N
8	C	O	U	D	A		N	O	T	I	C	E
9	O	B	S	E	R	V	E		A	G	E	
10	N	I	T		D	E	S	O	B	E	I	R
11	G	E	R	C	E	R		P	O		D	O
12	E	R	E	S		S	H	A	R	P	E	I

Gagnants des mots croisés du dernier numéro

Le tirage au sort a désigné :

M^{me} Christine Tempel
Chêne-Bourg

M^{me} Raymonde Rindisbacher
Neuchâtel

M. Marcel Eltschinger
Misery

Ils remportent les prix suivants :

Un ouvrage

Un ouvrage

Un ouvrage



Paraît quatre fois par année
Abonnement annuel 30 francs

Président

Olivier Bloesch
Condémines 5, 1422 Grandson
024 445 56 10 ou 079 652 06 07
olivier.bloesch@arci.ch

Vice-président et trésorier

Michel Pitton
Pierrefleur 66, 1004 Lausanne
021 646 25 08 ou 079 212 16 13
michel.pitton@arci.ch

Responsable du TU

Alexandre Jacquier
Château 9, 1422 Grandson
024 445 04 26 ou 079 284 95 26
alexandre.jacquier@arci.ch

Secrétaire aux verbaux

Rémy Bovey
Confrérie 22, 1800 Vevey
021 921 09 49 ou 079 312 00 48
remy.bovey@arci.ch

Responsable du site internet

www.arci.ch
Daniel Brochellaz
Pierrefleur 52, 1004 Lausanne
079 394 72 89
daniel.brochellaz@arci.ch

Mise en pages

Michel Christinat - Formatyp
Riant-Mont 1, 1004 Lausanne
021 311 51 25 ou 079 703 63 16
michel.christinat@formatyp.ch

Impression

Atelier Grand SA
En Budron 20, case postale 13,
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tirage à 420 exemplaires

Date à réserver :



Samedi 7 novembre 2009

12^e Journée romande
de la typographie



Livres anciens

*Livres
d'occasion*

Antiquariat

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

du jeudi au dimanche
de 14 h à 18 h.

Le samedi de 10 h à 18 h.

Achat de bibliothèques.

+41 (0)27 306 61 13

Graphic design

Images et vidéo

Impression

PAO

Communication

Multimédia et Internet

Métiers de la communication
Cours de perfectionnement professionnel

> p r o c o m >

secretariat@procom.ch - tél. 021 316 01 03 - PROCOM, case postale 6020, 1002 Lausanne

programme des cours sur www.procom.ch